

C



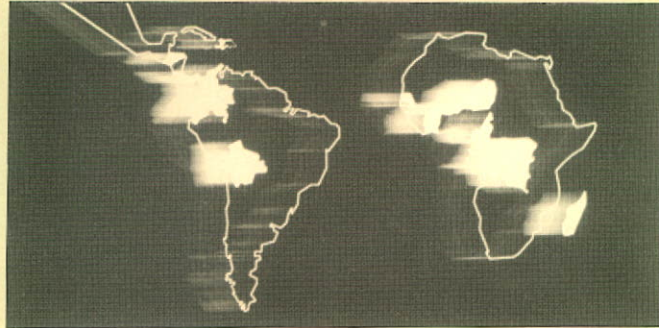
Société de développement  
international Desjardins

1987



Desjardins





LA MISSION

*S'associer*

*dans les pays en développement*

*à la promotion, à la mise en oeuvre et à l'autonomisation  
d'entreprises et d'institutions communautaires appropriées  
par la voie de services de recherches, d'animation et  
d'appui technique en développement rural et coopératif  
auprès de collectivités et d'organismes autochtones  
déterminés à prendre en main leur propre développement  
en vue de satisfaire des besoins de base  
et d'accroître les revenus des individus et des familles.*



Société de développement  
international Desjardins

HOWARD ROSS LIBRARY  
OF MANAGEMENT

MAY 26 1988

McGILL UNIVERSITY



MM. Yvon Daneau et Henri-Paul Trudel,  
respectivement vice-président et président du conseil d'administration.

En 1987, l'actualité internationale a souvent fait état des efforts de démocratisation entrepris dans plusieurs pays en développement. Dans certains cas, cette aspiration s'est traduite par des démarches tourmentées et douloureuses en vue de permettre aux citoyens d'élire leur gouvernement.

En dépit des difficultés ou de l'impossibilité d'atteindre un tel niveau de démocratie formelle, on retrouve dans tous ces pays des personnes qui, à l'échelon des communautés locales ou des collectivités sous-régionales, ont décidé d'accompagner leurs concitoyens dans la prise en charge de leur milieu de vie immédiat et de leur quotidien.

C'est d'abord à ce palier que se situe l'action de la Société de développement international Desjardins. En travaillant surtout auprès des populations locales et des institutions non-gouvernementales et en faisant la promotion de la formule coopérative comme outil de développement économique, la SDID espère ainsi contribuer à la progression démocratique des pays où elle est présente. Son action est plus qu'économique, elle est profondément humaine.

Dans tous les projets d'appui auxquels la SDID s'associe, elle vise la création d'institutions permanentes qui, en bout de ligne, seront prises en charge par les gens du milieu. C'est pourquoi la SDID accorde la priorité à la formation des ressources humaines locales.

Ce ne sont pas des projets « clé en main » et bien ficelés par nous que nous voulons livrer aux pays en développement. Nous désirons plutôt accompagner l'émergence et le renforcement d'institutions « leadership en main », d'institutions répondant aux besoins du milieu et gérées par les gens du milieu.

En cela, la SDID croit se situer en plein dans le prolongement des réflexions qui ont nourri, au cours des derniers mois, l'élaboration des nouveaux énoncés de la politique canadienne d'aide au développement.

En cela aussi, la SDID rejoint les valeurs fondamentales du Mouvement Desjardins.

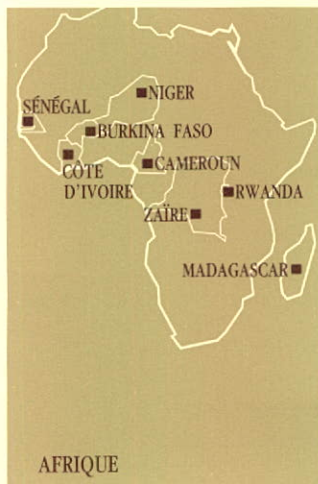
Henri-Paul TRUDEL,  
Président du Conseil d'administration



Mme Monique Breteau, secrétaire de direction, M. Michel Doray, président-directeur général et M. Michel Lagacé, adjoint exécutif au président-directeur général.

Ce rapport d'activités 1987 comprend :

- un survol des actions de la SDID en Afrique, en Amérique latine et en Asie;
- un résumé des appuis institutionnels, professionnels et administratifs du siège social de Lévis;
- un énoncé de priorités pour 1988.



□  
AFRIQUE

La SDID a poursuivi en 1987 ses activités au Burkina Faso, au Niger, au Cameroun, au Zaïre et au Rwanda. Elle s'est préparée au démarrage d'un nouveau programme d'appui au Sénégal et a réalisé des missions en Côte d'Ivoire et à Madagascar. La SDID s'est également associée à des actions de coopération Sud-Sud. Elle a accueilli plusieurs stagiaires et visiteurs africains.

□  
BURKINA FASO

Les responsables burkinabès ont, avec l'appui de trois conseillers de la SDID, assuré l'encadrement d'un programme quinquennal 86-91 de



consolidation et de développement des coopératives d'épargne et de crédit.

Il faut noter en particulier que :

- l'Union régionale des caisses populaires de la Bougouriba (URCPB) a présenté, pour la première fois, des états financiers dont les résultats, avant de tenir compte de la subvention de la SDID, sont positifs;
- la caisse urbaine du quartier de Cissin à Ouagadougou a repris ses activités et regroupe maintenant plus de 600 membres;
- trois premières caisses rurales ont été fondées dans la région du Yatenga (nord du pays) et comptent déjà près de 700 membres;
- la Fédération des caisses populaires Desjardins du Saguenay-Lac Saint-Jean a accueilli, pour un stage de trois mois, le vice-président à l'information et aux communications de l'URCPB et a réitéré sa volonté de poursuivre et d'intensifier la collaboration entre les deux institutions.

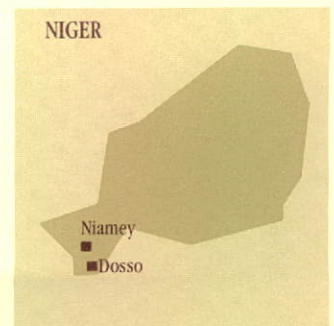
Par ailleurs, la SDID a complété la définition d'un programme devant démarrer en 1988 et visant l'amélioration des conditions de vie des femmes. Cette action se déploiera autour de coopératives maraîchères, d'une coopérative d'élevage et d'un centre de promotion rurale.

□  
NIGER

La SDID a poursuivi, avec la présence d'une conseillère technique à Niamey, la réalisation de son programme triennal 86-89 d'appui à la Direction gouvernementale de la Promotion Féminine (DPF) et à l'Association des Femmes du Niger (AFN). Le programme vise à renforcer ces institutions et à mobiliser les femmes du milieu rural dans des démarches de recherche-action-formation.

La SDID a de plus réalisé en mars 1987 une mission d'identification d'un programme d'appui institutionnel aux communautés rurales du département de Dosso, programme qui démarrera d'ici un an et comportera les trois volets suivants :

- développement de coopératives d'épargne et de crédit;
- promotion auprès des femmes d'activités socio-économiques et introduction de mécanismes de crédit adaptés à leurs besoins;



- consolidation autour de coopératives agricoles des capacités d'autodéveloppement des communautés villageoises.

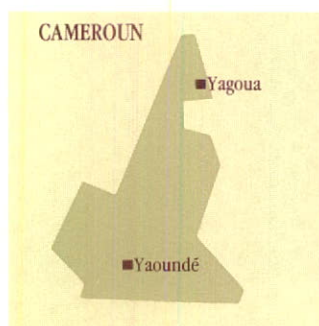
La SDID a également réalisé, dans une sous-région de ce département, une mission d'étude socio-économique devant servir de toile de fond à un projet d'aménagement de terroir qu'entend mener l'Agence canadienne de développement international (ACDI) au cours des prochaines années, en collaboration avec une société d'exécution canadienne.



#### CAMEROUN

Dans la poursuite de la redéfinition de son appui au réseau de l'Union des Caisses Populaires de Yaoundé (UCPY), la SDID a signé en mai 1987 une entente avec les autorités administratives de tutelle des coopératives (Ministère de l'Agriculture).

Cette entente prévoit la participation de la SDID à un comité composé de représentants de l'UCPY, de la Cameroon Co-operative Credit Union League et de la Direction de la coopération et de la mutualité du Ministère de l'Agriculture. Ce comité est chargé d'évaluer périodiquement la bonne marche du programme de redressement et d'assainissement du réseau (Union et caisses). L'entente stipule également que la SDID pourra apporter un support financier et des appuis techniques d'appoint à cette opération de relance.



La SDID a par ailleurs continué de s'associer, avec la collaboration d'un volontaire de l'Organisation canadienne pour la solidarité et le développement (OCS), à l'implantation et au développement d'une caisse populaire à Yagoua dans la province de l'Extrême nord. Cette caisse affiche une excellente santé financière et a été officiellement agréée en avril 1987.



#### ZAÏRE

Associée depuis le début des années 70 à la création des premières coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) dans ce pays, la SDID y poursuit son appui dans le cadre d'un programme quinquennal 86-91 de consolidation financière et technique et de renforcement coopératif et organisationnel d'un réseau qui s'étend maintenant dans quatre régions: Kinshasa, Bandundu, Basankusu et Kivu.

À la fin de 1987, plus de 190 000 membres avaient confié des épargnes équivalentes à au moins 7 millions de dollars canadiens à plus de 120 COOPEC regroupées dans 4 coopératives centrales régionales (COOCEC), qui se sont dotées d'une confédération nationale ou Union des coopératives centrales (UCCEC).

La SDID a complété en 1987 la dotation d'une équipe de quatre conseillers techniques mandatés pour appuyer, à Kinshasa, à Kitwit et à Bukavu les responsables zairois de l'UCCEC et de trois COOCEC.



De plus et dans la foulée de sa participation depuis plus d'une décennie au développement des communautés du Nord-Kivu, la SDID:

- a poursuivi en 1987 sa collaboration avec l'Association Coopérative des Groupements d'Éleveurs du Nord-Kivu (ACOGENOKI), qui regroupe plus de 15 000 éleveurs.

Trois conseillers ont

- continué de soutenir la gestion et le renforcement institutionnel de la coopérative centrale, le développement des groupements coopératifs locaux ainsi que la formation et la vulgarisation en production et en santé animales;

- a démarré un programme de trois ans d'assistance technique à l'abattoir de Goma en y affectant un conseiller en gestion administrative, financière et commerciale et un technicien en opérations d'abattage;

- a continué de soutenir, à titre de sous-traitante de la firme Intagro Inc., l'Association Coopérative des Éleveurs de l'Ituri (ACOOPELI), qui regroupe 16 000 éleveurs propriétaires de près de 400 000 têtes de bovins. Deux coopérants en poste depuis deux ans ont terminé leur mandat et ont été remplacés par deux nouveaux conseillers oeuvrant respectivement en gestion coopérative et en animation et formation. Au cours de 1987, la Société Intagro Inc. a également confié à la SDID la direction technique du projet au Canada;

- a complété, en étroite collaboration avec douze organisations locales, la définition de la configuration technique, pédagogique et institutionnelle d'une radio rurale communautaire devant être mise en place au cours de 1988, en vue d'appuyer prioritairement les acteurs et actions de développement de

la région du Kivu, notamment dans les secteurs de la santé, de la production agricole et animale, de l'environnement, de l'appui aux femmes et aux familles, de l'organisation coopérative et de l'épargne et du crédit.

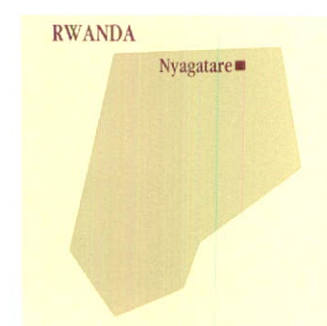


#### RWANDA

La SDID a démarré au début de 1987, dans la vallée du Mutara au nord-est du pays, un programme d'appui à la mise en place d'associations paysannes et au renforcement d'une station d'essais et de multiplication de semences.

Deux coopérants ont été affectés à Nyagatara où ils agissent respectivement comme conseillers en développement coopératif et en recherche rizicole. Une animatrice canadienne a également été mandatée à la fin de 1987 pour soutenir des projets de développement spécifiquement orientés vers les femmes.

Ce programme rejoint plus de 900 familles et s'inscrit à l'intérieur de la mise en œuvre d'un plan directeur d'aménagement de l'ensemble de la région du Mutara, à la définition duquel la SDID a été étroitement associée au cours des dernières années.



□  
SÉNÉGAL

Au cours de 1987, la SDID s'est vue officiellement confier la mise en œuvre à partir de 1988 d'un programme d'appui financier et technique aux opérateurs de la pêche artisanale de la côte Atlantique du Sénégal. Ce programme prévoit le développement de services financiers pour les pêcheurs et la gestion d'un fonds de micro-réalisations pour les communautés de la région. Deux conseillers seront affectés à ce programme.

□  
CÔTE D'IVOIRE

La SDID a réalisé, à la demande de la Banque mondiale, une mission d'étude en Côte d'Ivoire pour tracer le portrait de la situation actuelle des coopératives rurales d'épargne et de prêt (CREP) et évaluer la capacité du réseau des CREP à contribuer au financement de l'agriculture ivoirienne. Des contacts ont été établis avec le Centre International du Crédit Mutuel (CICM) français pour s'assurer qu'une éventuelle action de la SDID dans ce pays soit en synergie avec les appuis techniques apportés par nos collègues français à l'assainissement et à la consolidation du réseau des CREP.

□  
MADAGASCAR

La SDID a effectué une mission à Madagascar dans le cadre



de l'implantation d'une politique nationale de l'habitat. Elle a collaboré au montage d'un système financier voué à la captation de l'épargne et à la distribution du crédit exclusivement consacré à l'habitat urbain.

□  
COOPÉRATION SUD-SUD

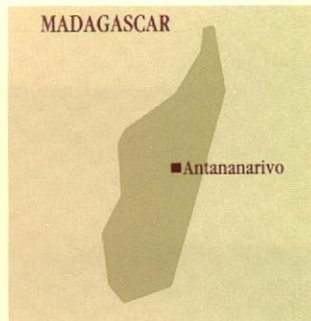
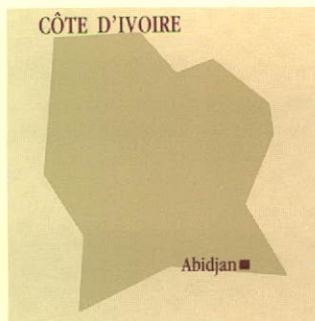
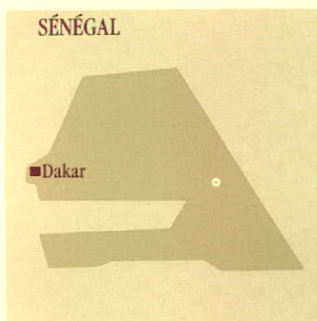
Plusieurs actions de collaboration inter-pays sont venues compléter ou renforcer au cours de 1987 les activités de la SDID en Afrique.

La SDID a poursuivi son appui au Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest (BRAO) de l'Alliance Coopérative Internationale (Abidjan) :

- financement de micro-projets coopératifs féminins et de l'embauche d'une coordonnatrice régionale;
- relève du Conseil canadien de la coopération pour le soutien d'un programme de recherche visant à mieux cerner la problématique coopérative des seize pays membres du BRAO.

De plus, la SDID s'est associée à la Société de Coopération pour le Développement International (SOCODEVI) et la Canadian Co-operative Association (CCA) pour définir et proposer au Programme Afrique 2000 de l'ACDI des projets visant à favoriser l'accès des femmes africaines au crédit et à apporter un appui en gestion auprès d'entrepreneures. La SDID a, pour sa part, défini un projet spécifique en ce sens avec ses partenaires zaïrois du réseau des coopératives d'épargne et de crédit dans les régions de Kinshasa et du Bas-Zaïre. Des volets analogues ont été, de plus, introduits dans la programmation à venir de la SDID au Burkina Faso et au Niger. Ces propositions devraient commencer à se concrétiser en 1988.

Il faut enfin mentionner que la SDID a poursuivi en 1987 sa collaboration avec le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) et l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) dans le cadre du projet « Solidarité Canada-Sahel ».





## AMÉRIQUES

La SDID a continué de s'associer en 1987 au développement du mouvement latino-américain d'épargne et de crédit tout en intensifiant son engagement à l'égard d'autres secteurs coopératifs.

### Réseau COLAC

C'est en janvier 1987 qu'a démarré une nouvelle phase du programme d'appui au réseau de la Confederacion Latinoamericana de Cooperativas de Ahorro y Crédito (COLAC). Cette nouvelle étape, d'une durée de trois ans, se concrétise par la signature d'ententes entre la Fundacion Educativa de COLAC (FECOLAC), les cinq fédérations participantes (Bolivie, Colombie, Équateur, Honduras et Salvador) et la SDID.

Le programme vise à fournir de l'assistance technique (domaines comptable, financier et de gestion) à une centaine de coopératives locales d'épargne et de crédit par le biais de leur fédération.

FECOLAC continue d'assurer la coordination de ce programme avec l'appui d'un conseiller technique de la SDID.

Parallèlement à ce programme, la SDID a complété en cours d'année 1987, son soutien à l'Union Cooperativa Nacional de Ahorro y Crédito (UCONAL) en Colombie, dans le cadre d'un programme de mobilisation de l'épargne et de consolidation de

la gestion de quinze coopératives locales et de vingt-neuf succursales.

### HONDURAS

La SDID a intensifié en 1987 son programme triennal 86-88 d'appui au mouvement coopératif hondurien. Ce programme rejoint plus de 5 000 personnes et met l'emphase sur le développement et la consolidation de coopératives locales de production agricole, artisanale et industrielle, sur le renforcement d'organismes fédératifs de soutien et sur la mise en place d'une structure adéquate de concertation et de représentation nationales.

Depuis juin 1987, quatre coopérants sont maintenant en poste sur le terrain en plus du coordonnateur affecté au programme. Des discussions ont de plus été amorcées relativement à la définition d'une deuxième phase devant démarrer en 1989.

Les autorités gouvernementales du Honduras ont signé avec la SDID en décembre 1987 une entente de coopération qui témoigne de l'importance qu'elles accordent au développement d'un mouvement coopératif hondurien fort et autonome et à l'approche de partenariat privilégiée par la SDID.

### COSTA RICA

La SDID a réalisé au cours du printemps 1987 une mission de définition d'un programme

d'appui technique et financier à deux fédérations et treize coopératives de pêcheurs artisans de la côte du Pacifique.

Ce programme prévoit l'envoi en 1988 d'un coordonnateur qui sera en poste pour trois ans et d'un spécialiste qui aidera les coopératives à structurer le réseau de commercialisation des produits de la mer.

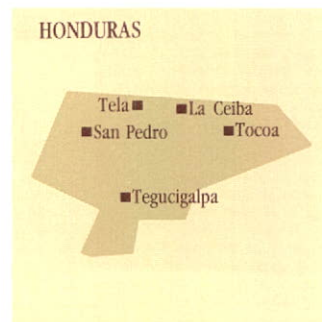
C'est également au Costa Rica que doit être validée, au cours des années 1988 et 1989, l'ouverture d'un Bureau régional de l'Alliance Coopérative Internationale pour les Caraïbes et l'Amérique centrale.

Dès l'automne 1987, la SDID a prêté à l'ACI les services d'un de ses cadres qui a été affecté pour deux ans à San José.

### COLOMBIE

La SDID a poursuivi, avec la collaboration des caisses populaires du secteur Émile-Girardin de Montréal, son appui financier et technique à la mise sur pied d'une coopérative de services multiples desservant douze communautés villageoises autour du Lac La Cocha dans le sud du pays.

La coopérative a obtenu ses lettres patentes au début de l'année 1987. Le magasin coopératif a consolidé sa gestion et soixante-dix projets de production (petit élevage et fructiculture) sont maintenant en cours sous la responsabilité des femmes.





En plus d'établir les balises d'une deuxième phase pour ce projet, la SDID a continué ses démarches auprès d'autres organismes colombiens en vue d'appuyer des groupes autogérés dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage.

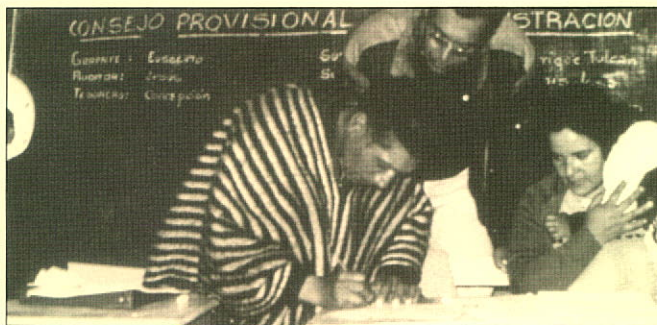
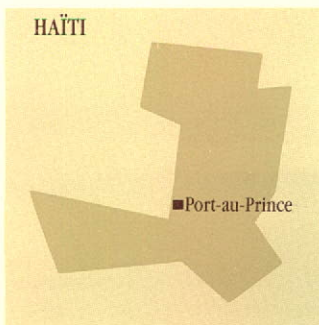


## HAÏTI

La SDID a démarré en juin 1987, à titre d'agence d'exécution de l'ACDI, un programme expérimental de micro-réalisations. Celui-ci vise le renforcement, par l'apprentissage de la définition et de la gestion de petits projets productifs, des capacités d'autodéveloppement de groupes-cibles démunis au sein des communautés locales.

Deux employés de la SDID sont affectés à Port-au-Prince pour assumer des mandats respectivement de directeur de projets et de conseillère technique en animation et formation. La mise en œuvre du programme a été ralentie par les événements politiques qui ont secoué Haïti à la fin de l'année 1987 et sa poursuite demeure conditionnée par l'évolution de la situation.

Par ailleurs, un programme d'appui au crédit à la production et au développement dans la région de Cap-Haïtien dans le nord du pays, dont la définition avait été complétée par la SDID en 1986, a été approuvé par les diverses instances concernées de l'ACDI au cours de 1987. Sa mise en œuvre est retardée pour une durée indéterminée, étant donné la conjoncture actuelle.



## ASIE

La volonté de la SDID d'initier une présence en Asie au cours de 1987 s'est concrétisée par la réalisation d'une mission au Sri Lanka.

Les objectifs de cette mission étaient à la fois de valider et d'actualiser les données socio-économiques d'une proposition de projet pilote de financement de petits agriculteurs dans quatre districts du Sri Lanka et d'étudier la faisabilité d'un cofinancement ACDI-Fonds international de développement agricole (FIDA).



## EN RÉSUMÉ

En 1987, la SDID a été présente dans seize (16) pays: sept en Afrique, sept en Amérique centrale et du Sud, un aux Antilles et un en Asie.

L'ensemble de ces activités outre-mer de la SDID a requis la présence, sur le terrain, de vingt-neuf (29) coopérants(es) (dont dix du Mouvement Desjardins) et l'envoi d'une trentaine de consultants(es) (dont 8 du Mouvement Desjardins).

La réalisation de cette programmation a totalisé des coûts de 8,4 millions de dollars (par rapport à 6,8 millions de dollars en 1986) et a été supportée financièrement par l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Tout au long de l'année 1987, une attention particulière a été accordée:

- au respect d'une véritable approche de partenariat avec nos divers interlocuteurs institutionnels du Sud;
- à la poursuite de la bonification de nos outils de définition, de gestion et d'évaluation de programmes;
- à une participation accrue des femmes aux responsabilités et aux retombées des activités courantes de la SDID outre-mer ou de programmes conçus spécifiquement par et pour elles.

Enfin, parmi les visiteurs et stagiaires que la SDID a eu le privilège d'accueillir à Lévis au cours de 1987, il faut mentionner une importante délégation présidée par le Citoyen Gouverneur du Kivu (Zaïre), le Secrétaire général au Ministère de la question paysanne du Burkina Faso, responsable de la Direction de l'organisation et de l'action coopérative, trois administrateurs zaïrois de l'Association coopérative des éleveurs de l'Ituri (ACOOPELI), des collaborateurs sénégalais, zaïrois et rwandais en stage de perfectionnement à l'École Nationale d'Administration Publique (ENAP) à Québec, des dirigeants des fédérations de coopératives d'épargne et de crédit du Costa Rica et de Panama ainsi que le directeur exécutif de FECOLAC.



□  
 ORIENTATION, COORDINATION  
 ET COMMUNICATION

La SDID a accueilli un nouvel administrateur au cours de 1987. Il s'agit de monsieur Joseph Fleury, conseiller à la direction générale à la Fédération des caisses populaires du Saguenay-Lac Saint-Jean, qui a remplacé Monsieur René Massicotte, premier vice-président et directeur général de l'Assurance-vie Desjardins, que nous remercions beaucoup pour son assiduité et son appui au cours des années durant lesquelles il a siégé comme administrateur de la SDID.

Le Conseil d'administration a tenu six (6) réunions au cours de 1987. Il a accordé une attention particulière aux constats et recommandations d'une revue organisationnelle réalisée à la demande de l'ACDI par la Société-conseil Maheu Noiseux. Les conclusions de cette étude ont été généralement très positives en ce qui concerne la qualité de l'encadrement professionnel des activités de la SDID et son potentiel d'absorption d'un volume croissant de programmes. Les évaluateurs ont, par ailleurs, formulé d'utiles suggestions relativement au processus de planification, aux procédés administratifs, à l'organisation interne du siège social et aux paramètres devant guider le renouvellement des engagements

de Desjardins et de l'ACDI pour les années 1987 à 1990.

Les administrateurs de la SDID ont également consacré du temps à l'examen des orientations générales de la programmation outre-mer de la Société, à son programme de communication institutionnelle et à la détermination d'une stratégie et d'un programme de diversification de ses sources de financement.

La mise en œuvre des principales recommandations du rapport Maheu Noiseux, la conclusion des nouveaux accords avec l'ACDI ainsi que la réorganisation structurelle et le réaménagement des fonctions et des responsabilités au sein du siège social ont retenu l'attention de la direction générale au cours du premier semestre de l'année 1987.

Le président-directeur général a, de plus, été invité par l'Honorable Monique Landry, Ministre des Relations extérieures du Canada, à s'associer aux travaux d'un Groupe consultatif composé d'une vingtaine de représentants des divers secteurs canadiens d'intervention en développement international. Mandaté pour formuler des recommandations sur les orientations pour les années 90 du programme canadien d'aide au développement en Afrique, ce Groupe s'est réuni à deux reprises, en avril et en octobre. La SDID a également été mobilisée par diverses activités de

représentation et de communication lors du Sommet francophone de Québec, au début de septembre.

La direction générale a effectué des missions au Cameroun, au Zaïre, au Rwanda et au Honduras et a participé à Budapest (Hongrie) à la réunion du comité central de l'Alliance Coopérative Internationale et à des rencontres convoquées à cette occasion entre divers intervenants coopératifs en développement international.

Doit être également mentionnée la mise en place, au sein de la direction générale, au cours des derniers mois de 1987, d'une unité « communication et ressources humaines » responsable notamment de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme de communication institutionnelle de la SDID et de l'élaboration, de l'implantation et de l'évaluation des politiques, procédures et instruments de gestion du personnel de la Société.

Au chapitre de la concertation Nord-Nord, une session de travail a réuni à Lévis, en octobre, les responsables du Conseil Mondial des Coopératives d'Épargne et de Crédit, de la Canadian Co-operative Association (CCA), de la Société de Coopération pour le Développement International (SOCODEVI) et de la SDID.

S'est également tenu à Sherbrooke, en juin 1987, à l'initiative de l'ACDI et avec la collaboration de la SDID, de la SOCODEVI et de la CCA, un colloque sur le thème « Le secteur coopératif canadien et le développement international ». Cette rencontre a réuni près d'une centaine de représentants du secteur coopératif canadien, du réseau des organisations et des institutions non-gouvernementales, des institutions d'enseignement et de recherches, du secteur privé, de l'ACDI ainsi que de certains ministères fédéraux et provinciaux.

Des contacts et collaborations ont été maintenus avec d'autres intervenants canadiens (Organisation canadienne pour la solidarité et le développement, Centre canadien d'études et de coopération internationale, Association québécoise des organismes de coopération internationale), européens (Centre International du Crédit Mutuel, Coopération suisse) et internationaux (Confédération Internationale du Crédit Populaire).

---

□

#### DIRECTION DES PROGRAMMES

Les deux directions géographiques de programmes (Afrique et Amériques) ont été remplacées, au cours de l'année 1987, par deux directions sectorielles qui se partagent maintenant les deux principaux champs d'expériences et d'interventions de la SDID: épargne, crédit et institutions financières, ainsi que développement rural. Ces deux directions sont dotées de charges de programmes qui constituent l'interface entre le terrain et le siège social et dont l'affectation se fait sur une base géographique. Ceux-ci sont, au besoin, secondés par des ressources professionnelles et techniques d'appoint.

Les directions de programmes ont continué en 1987 de veiller à la pertinence, à la disponibilité et à la qualité des appuis humains, matériels et financiers de la SDID sur le terrain, et à la consolidation des contenus et méthodologies d'intervention dans leurs secteurs respectifs. Elles ont été, de plus, mobilisées par la sélection de coopérants(es) et de consultants(es), des missions sur le terrain, des contacts réguliers avec leurs interlocuteurs de l'ACDI et la rédaction de nombreux documents et rapports.

---

□

#### DIRECTION ADMINISTRATION ET FINANCES

L'accroissement du volume d'activités de la SDID, la diversification de leurs sources de financement (fonds de programmes, accords de contribution, contrats et sous-traitances) ainsi que d'importants mouvements de personnel tant sur le terrain qu'au siège social ont exercé en 1987 une pression constante sur la demande d'appuis logistiques, administratifs et de secrétariat.

En plus de coordonner l'ensemble de ces appuis, la direction administration et finances a complété une importante réorganisation interne, a poursuivi l'implantation d'outils informatiques et bureautiques, a mis en œuvre la plupart des recommandations du rapport Maheu Noiseux relatives à la gestion et au contrôle interne de la Société et a supporté la renégociation des ententes avec l'ACDI.

---

□

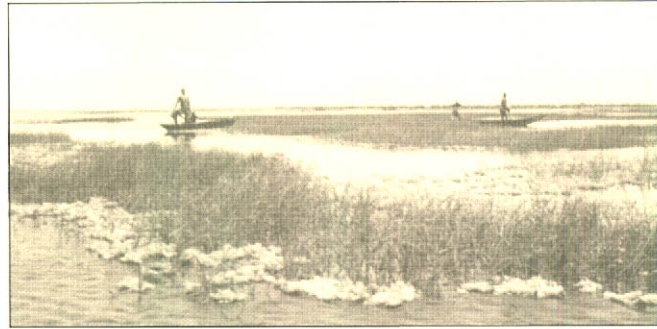
#### APPUIS DU MOUVEMENT DESJARDINS

La SDID a bénéficié en 1987 d'un important appui du Mouvement Desjardins qui fait l'objet d'une section spéciale du présent rapport annuel.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 1987  
DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



PRINCIPAUX ENJEUX 1988



L'année 1988 sera décisive quant aux orientations stratégiques de la SDID pour le début de la décennie 1990. À cet égard, une révision de l'ensemble de sa planification corporative pour les trois années à venir sera complétée au cours du premier semestre à la lumière d'une analyse à la fois géographique et sectorielle des programmes en cours et potentiels, des nouvelles orientations de la politique canadienne d'aide au développement, des priorités et champs d'intervention privilégiés par d'autres partenaires du Nord engagés dans le développement international et des perspectives de diversification des sources de financement de la SDID.

Dans la continuité des efforts entrepris par la SDID pour mieux cerner ses approches de développement et ses outils de gestion de projets, des travaux

seront entrepris afin de poursuivre et consolider les contenus et méthodologies reliés aux secteurs d'expérience et de compétence de la SDID.

Le déploiement d'une programmation articulée et d'outils appropriés de communication institutionnelle et la bonification de la gestion et du développement de nos ressources humaines constituent également des priorités pour 1988.

En terminant, je voudrais exprimer notre vive reconnaissance aux diverses composantes du Mouvement Desjardins pour leur confiance et leurs appuis croissants. Je remercie également les administrateurs, le personnel terrain et l'équipe du siège social de la SDID pour leur engagement, leur ténacité et leur solidarité tout au long de l'année 1987.

Michel DORAY  
Président-directeur général



La SDID a continué de bénéficier en 1987 du support de plusieurs composantes du Mouvement Desjardins et ce, de trois manières principales:

- information du réseau;
- soutien des activités de la SDID;
- collaboration directe à des projets de développement.

□

#### INFORMATION DU RÉSEAU

La direction Communication-marketing de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec:

- a publié régulièrement des nouvelles et reportages sur la SDID dans la Revue Desjardins et la revue Ma Caisse;
- s'est associée à la préparation d'un diaporama présenté lors de la séance d'information de la SDID dans le cadre des Assemblées générales annuelles du Mouvement Desjardins.

La Fédération des caisses populaires Desjardins du Centre du Québec et la Caisse populaire de Lévis ont invité la SDID à animer des stands d'information à l'Université du Québec à Trois-Rivières et aux Galeries Chagnon de Lévis, à l'occasion de la Semaine Desjardins.

La Fédération des caisses populaires Desjardins du Saguenay-Lac Saint-Jean a invité la SDID à tenir un stand d'information, dans le cadre du Séminaire international organisé

par l'Université du Québec à Chicoutimi.

La Fédération des caisses populaires Desjardins du Centre du Québec ainsi que la Caisse populaire de Bedford ont invité, lors de leurs assemblées générales annuelles, la SDID à faire une présentation de ses activités.

Le Quator des caisses populaires de Granby a également invité la SDID pour une séance d'information sur ses activités, dans le cadre d'une soirée Desjardins.

La Caisse populaire de St-Ambroise de Kildare s'est adressée à la SDID pour une présentation de ses activités aux dirigeants de la caisse.

La Caisse populaire de Lévis a fourni une somme de 400 dollars pour l'impression de 700 enveloppes contenant des renseignements, entre autres, sur la SDID et destinées aux participants(es) de son Assemblée générale annuelle.

Plus de 2700 enveloppes contenant de la documentation, notamment sur l'Agence canadienne de développement international et sur la nature et les programmes de la SDID, ont pu être acheminées à moindre coût grâce au réseau de distribution du Mouvement Desjardins.

□

#### SOUTIEN DES ACTIVITÉS DE LA SDID

Les membres de la SDID (La Confédération, onze fédérations et quatre institutions) lui ont versé en 1987 des cotisations totalisant 338 000 dollars.

La Confédération et quatre (4) fédérations (Montréal et de l'Ouest-du-Québec, Québec, Saguenay-Lac Saint-Jean, Bas Saint-Laurent) ont mis à la disposition de la SDID des ressources humaines directement affectées aux activités sur le terrain à titre de coopérants à temps plein (10), de consultants occasionnels (5) et de chargés de programmes au siège social (3).

Plus de 200 heures non rémunérées ont été consacrées par la Confédération, quatre fédérations (Montréal et de l'Ouest-du-Québec, Québec, Bas Saint-Laurent, Saguenay-Lac Saint-Jean), la Société historique Alphonse-Desjardins et plusieurs caisses, pour accueillir des stagiaires d'Afrique et d'Amérique latine.

La SDID a également bénéficié des services professionnels provenant principalement de la Confédération dans les domaines de la planification et du développement coopératif, des ressources humaines, des communications, des services juridiques, de la fiscalité et de la gestion documentaire.

Il faut enfin souligner que les sept administrateurs de la Société ont consacré plus de 35 jours/personne à l'exercice de leurs fonctions au sein de la SDID.



COLLABORATION DIRECTE  
À DES PROJETS DE  
DÉVELOPPEMENT

**Caisses populaires du secteur  
Émile-Girardin  
(FCPD de Montréal et de  
l'Ouest-du-Québec)**

Les caisses populaires du secteur Émile-Girardin de Montréal sont associées depuis quelques années à un projet de développement communautaire en Colombie, en collaboration avec l'organisme « Dynamique Tiers-Monde ». Ce projet touche plus de 3 000 habitants répartis dans 6 villages autour du lac « La Cocha » et a bénéficié de l'appui technique ponctuel d'un conseiller provenant du secteur. La campagne de souscription et d'information, initiée en 1985 dans les caisses populaires du secteur, s'est poursuivie et les dons se sont accumulés pour atteindre 30 000 dollars en 1987.

**Fédération des caisses  
populaires Desjardins  
du Saguenay-Lac Saint-Jean**

En 1984, quatre représentants de la FCPD du Saguenay-Lac Saint-Jean effectuaient une mission au Burkina Faso auprès de l'Union régionale des caisses populaires de la Bougouriba. Cette mission devait mener à la création d'un comité de coopération internationale (CCI) composé de représentants de la Fédération et des caisses. Ce comité a réalisé, dès 1985, un certain nombre d'activités de sensibilisation: conférence de presse, information dans le rapport annuel, diaporama, collecte de fonds, élaboration d'un plan d'action, production d'un bulletin trimestriel d'information et, finalement, accueil de l'un des pionniers des caisses de la Bougouriba, monsieur Denis Dabiré, en stage de perfectionnement.

La contribution en temps et frais divers reliés au stage de monsieur Dabiré, qui s'est terminé en mars 1987, peut être évaluée à 16 000 dollars. Une collecte de matériel scolaire et de bureau, avec la participation des caisses populaires de la région, a également eu lieu au cours de 1987.

**Caisse populaire  
Saint-Paul-de-la-Croix**

Lors de leur Assemblée générale en 1985, les sociétaires de la Caisse populaire Saint-Paul-de-la-Croix avaient voté une contribution de 15 000 dollars à un projet de coopération internationale. Ce geste a été réitéré l'année suivante, totalisant ainsi la somme de 30 000 dollars.

En 1987, la SDID a continué d'acheminer ces fonds à son partenaire institutionnel pour la construction d'immeubles abritant deux coopératives d'épargne et de crédit au Zaïre. De nouveaux immeubles seront bientôt terminés.

**Autres caisses et institutions**

Plusieurs caisses et institutions du réseau Desjardins apportent d'autres supports à des initiatives et organismes voués au développement international.

Retenons à titre d'exemple:

- les dons de 500 dollars de 6 caisses populaires du quartier de Limoilou, qui se sont associées à l'organisme Collaboration santé internationale (CSI) pour participer à la création de quatre emplois d'été. Les étudiants allaient sillonner la province pour récolter des médicaments et de l'équipement médical destinés aux populations défavorisées des pays en développement;
- la Fédération de Québec a octroyé à l'organisme Santé Tiers-Monde, pour les années 1985, 1986 et 1987, un don de 13 000 dollars permettant ainsi à des étudiants du domaine de la santé à l'Université Laval d'effectuer des stages en Afrique et en Amérique latine;
- des collectes de fonds auprès des membres ou des contributions directes à Développement et Paix, Oxfam, l'UNICEF, Coopération Nord-Sud en éducation, Le Cardinal Léger et ses Oeuvres, etc.

Aux membres de  
Société de développement  
international Desjardins (1985) inc.

Nous avons vérifié le bilan de SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DESJARDINS (1985) INC. au 31 décembre 1987 ainsi que l'état des résultats, de l'avoir net et de l'évolution de la situation financière de l'exercice clos à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1987 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS  
Comptables agréés

Québec,  
le 19 janvier 1988

**RÉSULTATS ET AVOIR NET**

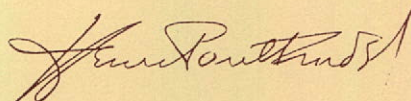
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	1987	1986
<b>Revenus des projets (annexe A)</b>	<b>7 268 501 \$</b>	6 034 540 \$
<b>Coûts des projets (annexe B)</b>	<b>6 717 433</b>	5 716 632
<b>Marge brute</b>	<b>551 068</b>	317 908
<b>Contributions institutionnelles : A.C.D.I. / C.I.S.D.</b>		
Financement institutionnel (entente 84-87)	195 442	490 862
Contribution supplémentaire (entente 84-87)	81 707	255 188
Remboursement de dépenses administratives (entente 87-90)	527 176	—
	<b>804 325</b>	746 050
<b>Cotisations des membres : Mouvement Desjardins</b>	<b>337 861</b>	163 620
	1 693 254	1 227 578
<b>Coûts du siège social (annexe C)</b>	<b>1 659 963</b>	1 094 197
<b>Marge nette</b>	<b>33 291</b>	133 381
<b>Autres revenus</b>		
Placements	—	4 684
Intérêts sur cotisations différées des membres	1 333	16 051
Divers	2 013	1 050
	<b>3 346</b>	21 785
<b>Bénéfice net</b>	<b>36 637</b>	155 166
<b>Avoir net au début</b>	<b>234 297</b>	79 131
<b>Avoir net à la fin</b>	<b>270 934 \$</b>	234 297 \$

□	RAPPORT FINANCIER ANNUEL	□
□	BILAN	□

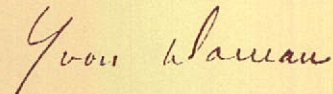
	1987	1986
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	172 616 \$	89 875 \$
Dépôts à terme	700 000	2 150 000
Débiteurs (note 3)	603 514	356 743
Frais reportés au prochain exercice	14 358	30 826
Avances aux projets en cours	<u>600 309</u>	<u>648 690</u>
	2 090 797	3 276 134
<b>Immobilisations (note 4)</b>	<u>176 123</u>	<u>151 229</u>
	<u><u>2 266 920 \$</u></u>	<u><u>3 427 363 \$</u></u>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs et frais courus (note 5)	574 358 \$	478 918 \$
Avances reçues sur projets en cours	1 399 494	2 626 048
Dû sur projets en cours	<u>22 134</u>	<u>239</u>
	1 995 986	3 105 205
<b>Cotisations différées des membres (note 6)</b>	—	87 861
<b>Avoir net</b>	<u>270 934</u>	<u>234 297</u>
	<u><u>2 266 920 \$</u></u>	<u><u>3 427 363 \$</u></u>

**Engagements contractuels (note 7)**

**Pour le conseil d'administration**



**Henri-Paul Trudel**  
administrateur



**Yvon Daneau**  
administrateur



**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**   
 **ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	1987	1986
<b>Activités des projets</b>		
Bénéfice net	36 637 \$	155 166 \$
Élément n'impliquant aucun mouvement de liquidités:		
Amortissement des immobilisations	<u>37 260</u>	<u>27 261</u>
	73 897	182 427
Variation nette des autres postes:		
Débiteurs	( 246 771)	112 244
Frais reportés au prochain exercice	16 468	( 30 129)
Avances aux projets en cours	48 381	( 7 648)
Créditeurs et frais courus	95 440	317 006
Avances reçues sur projets en cours	(1 226 554)	72 133
Dû sur projets en cours	<u>21 895</u>	<u>( 74 738)</u>
	<u>(1 217 244)</u>	<u>571 295</u>
<b>Activité de financement</b>		
Diminution des cotisations différées des membres	<u>( 87 861)</u>	<u>( 163 620)</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	( 64 303)	( 116 944)
Produit de l'aliénation d'immobilisations	<u>2 149</u>	<u>2 275</u>
	<u>( 62 154)</u>	<u>( 114 669)</u>
<b>Augmentation (diminution) des liquidités</b>	<b>(1 367 259)</b>	<b>293 006</b>
<b>Situation des liquidités au début</b>	<u>2 239 875</u>	<u>1 946 869</u>
<b>Situation des liquidités à la fin</b>	<u>872 616 \$</u>	<u>2 239 875 \$</u>

Les liquidités de la compagnie représentent l'encaisse et les dépôts à terme.

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1987

**1- STATUTS CONSTITUTIFS:**

La compagnie est constituée sans capital-actions et sans but lucratif en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes et, par conséquent, est exemptée des impôts sur le revenu.

**2- CONVENTIONS COMPTABLES:**

**a) Reconnaissance des revenus**

Certains revenus de projets sont comptabilisés aux coûts encourus majorés d'un pourcentage de frais d'administration.

En 1987, l'A.C.D.I.-C.I.S.D. a accordé une enveloppe budgétaire globale qui est répartie entre les divers projets. Les revenus de ces projets sont comptabilisés aux coûts encourus. L'entente 1987-1990 stipule que les dépenses administratives reliées à la gestion des programmes inscrits à l'entente, seront remboursées à la compagnie jusqu'à concurrence d'un montant de 4 627 105 \$. Au 31 décembre 1987, un montant de 527 176 \$ a été remboursé.

**b) Alignement monétaire**

Les avances sur les projets en cours sont converties aux taux d'origine.

**c) Immobilisations et amortissement**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire aux taux suivants:

Matériel informatique	20 %
Logiciel informatique	20 %
Développement d'applications informatiques	20 %
Mobilier de bureau	10 %
Améliorations locatives	Durée résiduelle du bail
Système téléphonique	20 %

**3- DÉBITEURS:**

	1987	1986
Débiteurs — A.C.D.I.	313 502 \$	126 443 \$
Débiteurs — autres	243 076	137 491
Avances aux employés	41 947	56 900
Intérêts courus sur dépôts à terme	4 989	35 909
	603 514 \$	356 743 \$

**4- IMMOBILISATIONS:**

	1987		1986		
Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette		
Matériel informatique	66 489 \$	24 058 \$	42 431 \$	6 572 \$	
Logiciel informatique	5 879	1 511	4 368	2 099	
Développement d'applications informatiques	41 017	11 295	29 722	35 875	
Mobilier de bureau	118 094	43 269	74 825	75 267	
Améliorations locatives	34 000	34 000	—	—	
Système téléphonique	32 500	7 723	24 777	31 416	
	297 979 \$	121 856 \$	176 123 \$	151 229 \$	

**5- CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS:**

	1987	1986
Fournisseurs et frais courus	191 436 \$	207 778 \$
Déductions à la source	37 365	16 701
Vacances courues	62 837	62 767
Intérêts sur avances A.C.D.I.	282 720	191 672
	574 358 \$	478 918 \$

**6- COTISATIONS DIFFÉRÉES DES MEMBRES:**

Le solde des cotisations différées des membres représentait le paiement d'une cotisation s'échelonnant jusqu'au 31 mars 1987.

7- ENGAGEMENTS CONTRACTUELS:

La compagnie s'est engagée par un contrat de bail de cinq ans sur les locaux à compter du 1<sup>er</sup> juin 1986. Le loyer global minimum à payer suivant ce bail se chiffre à 256 017 \$. Le solde de l'engagement au 31 décembre 1987 s'établit à 174 945 \$ et les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices en vertu de ce bail sont les suivants:

1988 — 51 203 \$	1990 — 51 203 \$
1989 — 51 203 \$	1991 — 21 336 \$

La compagnie s'est engagée par un contrat de bail de cinq ans sur l'équipement à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1986. Le loyer global minimum à payer suivant ce bail se chiffre à 196 501 \$. Le solde de l'engagement au 31 décembre 1987 s'établit à 164 220 \$ et les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices en vertu de ce bail sont les suivants:

1988 — 35 318 \$	1990 — 45 888 \$
1989 — 40 677 \$	1991 — 42 337 \$

8- CHIFFRES COMPARATIFS:

Certains chiffres de 1986 ont été reclassifiés afin de rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 1987.

□ ANNEXES A, B ET C — AUTRES RENSEIGNEMENTS □

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	1987	1986
<b>A – REVENUS DES PROJETS:</b>		
A.C.D.I./C.I.S.D.	3 678 443 \$	4 180 533 \$
A.C.D.I./action convergente	2 571 084	1 191 015
Autres projets	1 018 974	662 992
	<u>7 268 501 \$</u>	<u>6 034 540 \$</u>
<b>B – COÛTS DES PROJETS:</b>		
A.C.D.I./C.I.S.D.	3 629 398 \$	4 113 647 \$
A.C.D.I./action convergente	2 223 526	1 123 789
Autres projets	864 509	479 196
	<u>6 717 433 \$</u>	<u>5 716 632 \$</u>
<b>C – COÛTS DU SIÈGE SOCIAL: (1)</b>		
Salaires et avantages sociaux	1 079 638 \$	664 560 \$
Honoraires professionnels	105 162	49 672
Frais de déplacements et de séjour	93 406	76 887
Représentation et publicité	38 412	22 978
Recrutement et formation	24 784	49 049
Loyer et entretien	68 217	68 703
Amortissement	37 260	27 261
Frais de bureau	183 104	100 602
Frais financiers	685	146
Frais d'administration corporatifs	16 446	25 375
Divers et imprévus	12 849	8 964
	<u>1 659 963 \$</u>	<u>1 094 197 \$</u>

(1) Par suite des nouvelles ententes signées en 1987 avec l'A.C.D.I., certains coûts, plus particulièrement au titre des salaires et des frais de déplacements, sont maintenant imputés aux coûts du siège social, alors qu'auparavant ils étaient imputés aux coûts directs des projets.

LISTE  
DES INSTITUTIONS MEMBRES

La Confédération des caisses  
populaires et d'économie  
Desjardins du Québec (CCPEDQ)

Fédération des caisses populaires  
Desjardins du Centre du Québec

Fédération des caisses populaires  
Desjardins de Québec

Fédération des caisses populaires  
Desjardins de Montréal et de  
l'Ouest-du-Québec

Fédération des caisses populaires  
Desjardins de la Péninsule et  
des Îles

Fédération des caisses populaires  
Desjardins de l'Estrie

Fédération des caisses populaires  
Desjardins du Bas Saint-Laurent

Fédération des caisses populaires  
Desjardins du Saguenay-  
Lac Saint-Jean

Fédération des caisses populaires  
Desjardins de l'Abitibi

Fédération des caisses populaires  
Desjardins de Richelieu-Yamaska

Fédération des caisses populaires  
Desjardins de Lanaudière

Fédération des caisses  
d'économie Desjardins du  
Québec

Le Groupe Desjardins,  
Assurances générales

Assurance-vie Desjardins

La Sauvegarde, Compagnie  
d'assurance sur la vie

Fiducie du Québec

MEMBRES DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

\* **Henri-Paul Trudel**  
*président du conseil*  
président FCPD du  
Centre du Québec  
2<sup>e</sup> vice-président  
du CA de la CCPEDQ

\* **Yvon Daneau**  
*vice-président du conseil*  
premier vice-président conseil  
délégué à la Présidence  
CCPEDQ

\* **Yvan Guérin**  
*secrétaire du conseil*  
président  
Caisse populaire  
St-Pierre-Apôtre, Longueuil  
administrateur  
FCPD de Montréal  
et de l'Ouest-du-Québec

**Jean-Paul Choquette**  
*administrateur*  
président  
Caisse d'économie Educo  
administrateur  
Fédération des caisses  
d'économie  
Desjardins du Québec

**Joseph Fleury**  
*conseiller*  
direction générale  
FCPD du Saguenay-  
Lac Saint-Jean

**Léonard Robitaille**  
*administrateur*  
président  
FCPD de l'Abitibi

**Guy Ruel**  
*administrateur*  
directeur  
Caisse populaire de Neufchâtel  
Conseiller de surveillance  
FCPD de Québec

\* **Membres du Comité exécutif**

PERSONNEL  
SUR LE TERRAIN  
(Décembre 1987)

AFRIQUE

Burkina Faso

- Union régionale des caisses  
populaires de la Bourgouriba  
(URCPB)  
**Réal Véronneau**  
*directeur de projet et*  
*conseiller technique*  
épargne/crédit
- Caisse populaire de Cissin-  
Ouagadougou  
**Pierre Blanchette**  
*conseiller technique*  
épargne/crédit
- Réseau des caisses populaires  
du Yatenga  
**Gilles Baril**  
*conseiller technique*  
épargne/crédit

Cameroun

- Caisse populaire de Yagoua  
**Jean-Louis Vaillancourt**  
*animateur terrain*  
volontaire de l'Organisation  
canadienne pour la solidarité  
et le développement (OCSD)

Niger

- Association des Femmes du  
Niger (AFN)  
**Adriana Nunez**  
*conseillère technique*  
animation/formation

Rwanda

- Coopérative de développement  
rizicole de la vallée du  
Mutara (CODERVAM)
- Ministère de l'Agriculture  
(MINAGRI)  
**Yvon Bernier**  
*conseiller technique*  
développement coopératif  
**Jean Coulombe**  
*conseiller technique*  
recherche rizicole

Zaire

- Coopérative centrale  
d'épargne et de crédit  
(COOCEC)  
**Jean Bruneau**  
*conseiller technique*  
épargne/crédit  
(Kinshasa)  
**Michel Duval**  
*conseiller technique*  
épargne/crédit  
(Kitwit)  
**Yvon Roy**  
*conseiller technique*  
épargne/crédit  
(Bukavu)
- Association coopérative  
des éleveurs de l'Ituri  
(ACOOPELI)  
**Hermogène Durand**  
*directeur de projet et*  
*conseiller technique*  
gestion coopérative  
**Émilien Villeneuve**  
*conseiller technique*  
animation/formation
- Association coopérative  
des groupements d'éleveurs  
du Nord-Kivu (ACOGENOKI)  
**Robert Théorêt**  
*directeur de projet et*  
*conseiller technique*  
gestion coopérative  
**Gilbert Scantland**  
*conseiller en développemem*  
*coopératif*  
**Guy Richard**  
*conseiller technique*  
vulgarisation production et  
santé animale
- Société Abattoir de Goma  
(SABAGO)  
**Eric Gilgen**  
*technicien en abattage*

□  
AMÉRIQUES

Costa Rica

- Alliance coopérative internationale

Jean-Marc Lampron  
*directeur de projet*  
bureau ACI-Amérique  
centrale et Caraïbes

Haïti

- Programme micro-réalisations

Roger de Winter  
*directeur de projet*  
Francine Trempe  
*conseillère technique*  
animation/formation

Honduras

- Instituto Hondureño de Desarrollo Cooperativo (IHDE-COOP)

Serge Trudel  
*directeur de projet et conseiller technique*  
gestion coopérative

- Federación de Cooperativas de Reforma Agraria de Honduras (FECORAH)  
Eric Lemarchands  
*conseiller technique*  
agro-économie

- Federación Hondureña de Cooperativas Industriales (FEHCIL)  
Jean Daoust  
*conseiller technique*  
commercialisation

- Confederación Hondureña de Cooperativas (CHC)  
Raymond Arsenaault  
*conseiller technique*  
planification

- Associations coopératives de Garifuna  
Jocelyne Michaud  
*technicienne*  
développement communautaire

Panama

- Fundación Educativa de la Confederación Latinoamericana de Cooperativas de Ahorro y Crédito (FECOLAC)  
Bruno Arsenaault  
*conseiller technique*  
épargne/crédit

PERSONNEL  
DU SIÈGE SOCIAL  
(Décembre 1987)

□  
DIRECTION GÉNÉRALE

- \* Michel Doray  
*président-directeur général*
- \* Michel Lagacé  
*adjoint exécutif*  
Annie Brassard  
*agente de communication*  
Paul Beaulieu  
*conseiller appui institutionnel*  
Monique Breteau  
*secrétaire de direction*  
Louise Ongis  
*secrétaire de direction*  
Huguette Boulanger  
*secrétaire*  
Lyse Saint-Louis  
*opératrice de traitement de texte*

□  
DIRECTIONS DE PROGRAMMES

Épargne, crédit et institutions financières

- \* Ghislain Paradis  
*directeur*  
Diane Martel  
*chargée de programmes*  
Garnier Parent  
*chargé de programmes*  
Louise Camiré  
*chargée de projets*

Développement rural

- \* Jacques Durocher  
*directeur*  
Pierre Durand  
*chargé de programmes*  
Pierre Lessard  
*chargé de programmes*  
Claude Miville  
*chargé de programmes*  
Hélène Rivard  
*chargée de programmes*

□  
DIRECTION  
ADMINISTRATION  
ET FINANCES

- \* Pierre Emond  
*directeur*  
Hélène Aubé  
*secrétaire de direction*  
Michel Tardif  
*analyste, gestion du système d'information comptable*

Systèmes administratifs et comptabilité

- Carole Houde  
*directrice-adjointe*  
Sylvie Gobeil  
*technicienne comptable*  
Sylvie Dionne  
*commis à l'encaissement-décaissement*  
Kathleen Robichaud  
*commis à la facturation*  
Sylvie Lacasse  
*commis aux comptes à payer*  
Yvette Langlois  
*réceptionniste*  
Brigitte Lachance  
*préposée aux achats et photocopies*

Secrétariat aux programmes, logistique et documentation

- Lucille Guay  
*coordonnatrice*  
Lorraine Boucher  
*technicienne en documentation*  
Louisette Martineau  
*préposée à la logistique*  
Danielle Malo  
*secrétaire de direction*  
épargne, crédit et institutions financières  
Danielle Joyal  
*secrétaire de direction*  
développement rural  
Jocelyne Asselin  
*secrétaire*  
Christiane Ruel  
*opératrice de traitement de texte*  
Nathalie Routier  
*opératrice de traitement de texte*

- \* Membres du Comité de direction

Ont également collaboré en cours d'année à titre de consultant(e)s :

Guy Archambault  
Jacques Belzile  
Yvan Breton  
Egide Cantin  
Odile Comeau  
Philippe Dugas  
Gustave Dupont  
Jean Fréchette  
Mungali Gasarabwe  
Nicole Généreux  
Pierre Giguère  
Marie-France Labrecque  
Guy Lacoursière  
Louis-Marcel Landry  
Claude Lapointe  
Jean-Guy Larochelle  
Pierre Larocque  
Yvon Lavallière  
Gaétan Lavoie  
Gilles Morin  
Pierre Pedneault  
Andrée Racine  
Louis Roberge  
Philippe Ruel  
Sibiri Sawadogo  
Anne-Marie Sioui Blouin  
Cong Tung Thai  
Patricia Fay Thomas  
Jacques Tremblay

ainsi que la  
Coopérative d'animation  
et de consultation

---

SUMMARY

In 1987, the SDID continued to support:

- the development of savings and credit cooperatives in Burkina Faso, Cameroon and Zaïre and 5 federations affiliated to the Confederación Latino-Americana de Cooperativas de Ahorro y Crédito (Salvador, Honduras, Colombia, Ecuador and Bolivia);
- the strengthening of cooperative associations in Zaïre (husbandry and community radio station) and in Rwanda (agriculture);
- the socio-economic advancement of women in Niger, Rwanda, Zaïre, Honduras and Colombia;
- the strengthening of agricultural, crafts and industrial cooperatives in Honduras and a community development programme in Colombia;
- activities of the International Cooperative Alliance's West Africa Regional Office (cooperative mini-projects for women).

The SDID launched the following new programmes:

- in Haiti: management of the micro-projects programme;
- in Costa Rica: support to fishermen's cooperatives.

Missions were carried out in Burkina Faso, Niger, Ivory Cost, Zaïre, Costa Rica, and Haïti in order to finalize new projects to begin in 1988.

In Canada, the SDID hosted trainees from Senegal, Burkina Faso, Zaïre, Rwanda, Costa Rica and Panama.

The total cost of these activities was 8.4 million Canadian dollars, funded by the Canadian International Development Agency (CIDA). The projects required the on-site presence of 29 cooperants (including 10 from Desjardins)



and some 30 consultants (including 8 from Desjardins). The SDID continued to give priority to joint and concerted activities with several participating cooperatives in Canada (Société de coopération pour le développement international, Canadian Co-operative Association), in Europe (Centre international du crédit mutuel, Swiss Cooperation), and internationally (the World Council of Credit Unions, la Confédération internationale du crédit populaire and the International Cooperative Alliance).

In 1987, the SDID received increased support from the Desjardins Movement: financial contribution as well as technical and professional support to the head office, the loan of human resources, North-South twinning, hosting of trainees, and information on its activities within the Movement.

In 1988, the SDID will focus its activities on some fifteen countries in Africa, the Caribbean, and Central and South America. It will also explore the possibility of establishing a presence in Asia.

---

RESUMEN

En 1987, la SDID continuó prestando su apoyo a:

- el desarrollo de cooperativas de ahorro y crédito en Burkina Faso, en Camerun y en Zaïre y a 5 federaciones nacionales de la Confederación Latino-Americana de Cooperativas de Ahorro y Crédito (El Salvador, Honduras, Colombia, Ecuador y Bolivia);
- el fortalecimiento de asociaciones cooperativas en Zaïre (cría y estación comunitaria de radio) y en Ruanda (agricultura);
- la promoción socio-económica de la mujer en Niger, Ruanda, Zaïre, Colombia y Honduras;
- el fortalecimiento de cooperativas agrícolas, artesanales e industriales en Honduras y a un programa de desarrollo comunitario en Colombia;
- las actividades de la Oficina Regional para Africa Occidental de la Alianza Cooperativa Internacional: micro-proyectos cooperativos femeninos.

La SDID ha iniciado nuevos programas:

- en Haïti: gestión del programa de micro-realizaciones;
- en Costa Rica: apoyo a unas cooperativas de pescadores.

Con el fin de finalizar los nuevos proyectos que se inicia-

ran en 1988, se llevaron a cabo misiones en Burkina Faso, Niger, Costa de Marfil, Zaïre, Costa Rica y Haïti.

En Canada SDID acogió cursillistas de Senegal, Burkina Faso, Zaïre, Ruanda, Costa Rica y de Panama.

El costo total de estas actividades ascendió a \$ 8.4 millones de dolares canadienses provistos por la Agencia Canadiense para el Desarrollo Internacional (ACDI). Estas actividades requirieron la presencia en el sitio de 29 participantes (incluyendo 10 del Movimiento Desjardins) y unos 30 consultores (incluyendo 8 de Desjardins).

La SDID continuó favoreciendo las acciones mancomunadas y de concertación con varias cooperativas participantes canadienses (Société de coopération pour le développement international, Canadian Co-operative Association), europeos (Centre international du crédit mutuel, Cooperación suiza) e internacionales (World Council of Credit Unions, Confédération internationale du crédit populaire, Alianza Cooperativa Internacional).

En 1987, la SDID se benefició de un apoyo creciente del Movimiento Desjardins: contribución financiera y apoyo profesional y técnico a la sede social, préstamo de recursos humanos, emparejamiento Norte-Sur, acogida de cursillistas, información sobre sus actividades en el movimiento.

En 1988, la SDID concentrará sus actividades en unos quince países en África, el Caribe y America Central y del Sur, mientras explora la posibilidad de establecer su presencia en Asia.



